

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-766389

09/07/2023  
AH8 Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

01948

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

JBARA

DRISS

Date de naissance :

01/01/1947

Adresse :

Rue Mohamed Gharniit  
Oujda

Tél. : 0664 557044

Total des frais engagés : 581,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Abdelmalek GHOMARI  
Dermatologue - Vénérologue - Allergologue  
Médecine Esthétique Laser  
Angle Bd. Allal Ben Abdellah et  
Et Ibn Khaldoun - Oujda

Date de consultation :

03/01/2023

Nom et prénom du malade :

JBARA

DRISS

Age : 76

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Enfermeur

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

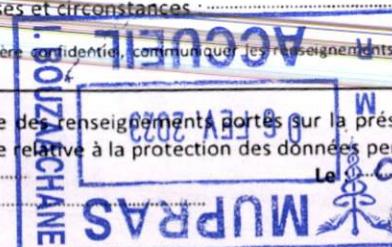
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Oujda

Le 03/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)



## VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-766389

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 01948  
Nom de l'adhérent(e) : JBARA DRSS  
Total des frais engagés : 581,40  
Date de dépôt : 31/01/2023

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2023		12	95.000	INP : INPE 011000000000 Docteur Abdellah Ben Ouardouz - Dentiste - Vénérologue - Allergologue - Chirurgien Esthétique Laser Bt. Ahal Ben Abdellah et Oujda

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
INP: 0820064612	03/01/2023	331,40

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

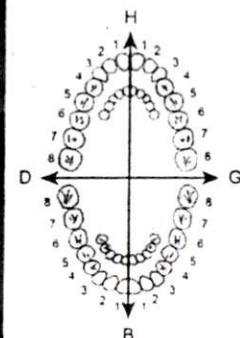
### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

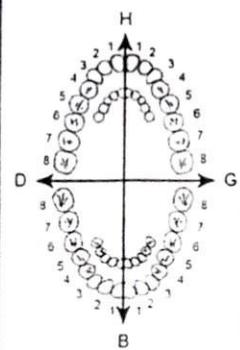
#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
-----------------	----------------	------------------	-------------	-------



### ODF PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel: Therapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX
-------------------------

MONTANTS DES SOINS
--------------------

DEBUT D'EXECUTION
-------------------

FIN D'EXECUTION
-----------------

COEFFICIENT DES TRAVAUX
-------------------------

MONTANTS DES SOINS
--------------------

DATE DU DEVIS
---------------

DATE DE L'EXECUTION
---------------------

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Abdelmalek GHOMARI**

Diplômé de la Faculté  
de Médecine de Montpellier

Ancien Attaché à la Clinique  
Dermatologique du C.H.U de Montpellier

Spécialiste des Maladies de  
la Peau du Cuir Chevelu - Maladies  
sexuellement transmissibles - Varices  
Maladies Allergiques  
Laser Esthétique  
Photo Rajeunissement

الدكتور عبد المالك غماري

خريج كلية الطب بمونبليي  
(فرنسا)

اختصاصي في الأمراض الجلدية - الشعر  
الأمراض التنايسية أمراض العروق  
أمراض الحساسية  
التجميل بالليزر

Oujda, le 30/04/2023 وحدة في

JBAAN DRSS

Pharmacie AL JISR  
ZA El Samir, Pharmacie  
1413 B.P. d'Ahfir - Oujda  
TEL: 05 36 32 37 00 - M: 05 26 25 46

INPE: 082006461

$$84,50 = ( 74,5 \times 3 )$$

Appareil

10,50 19,20 - 11,50

- Dolorstop Fas

1 Cp matin et soir  
- 11,50

80,50

+ Le savon Vaseline - 100 mg  
magnétisé

Symbole de 2nd Cerac

Docteur Abdelmalek GHOMARI

Dermatologue - Vénérologue - Allergologue

Docteur en Médecine Esthétique INPE

Docteur en Médecine Allergie et Dermatologie

شارع علال بن عبد الله (إقامة الريان، الطابق 2) الهاتف : 05 36 70 09 00 - وحدة 104, Avenue Allal Ben Abdellah (Résidence ARAYAN - 2<sup>ème</sup> Etage) OUJDA

Tél. : 05 36 70 09 00 - GSM : 06 61 26 17 26 E-mail : malek-doc@hotmail.com

# سيبسين® 500 مع

سيبروفلوكساسين

عليه من 10 أقراص ملبيسة  
عن طريق الفم

**SEPCEN® 500 mg**  
ciprofloxacin  
10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

يجب احترام الجرعات الموصوفة

# سيبسين® 500 مع

سيبروفلوكساسين

عليه من 10 أقراص ملبيسة  
عن طريق الفم

**SEPCEN® 500 mg**  
ciprofloxacin  
10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

يجب احترام الجرعات الموصوفة

Dès 27 ka  
leur et fièvre  
**top®**

LOT : 9149  
UT. AV : 05-25  
P.P.V : 10 DH 20



**Dolostop® 500mg**  
Boîte de 20 comprimés



6 118000 093022

Skinosone pommade  
tube de 15g



6 118000 091592

# سيبسين® 500 مع

سيبروفلوكساسين

عليه من 10 أقراص ملبيسة  
عن طريق الفم

**SEPCEN® 500 mg**  
ciprofloxacin  
10 comprimés pelliculés



6 118000 230182

يجب احترام الجرعات الموصوفة

611 800115 0120  
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g  
P.P.A : 23,90DH  
B.P. : 136 Bouskoura



611 800115 0120  
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g  
P.P.V : 23,90DH  
Distribué par MSD Maroc  
B.P. 136 Bouskoura